



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-33439>

Département(s) de publication : **57**

Annonce n° **26-33439**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : CA Saint Avold Synergie

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Délégation de Service Public relative à la Gestion de l'Aire d'Accueil des Citoyens Français Itinérants, zone du Gros Hêtre à Saint-Avold.

**Description** : Périmètre des prestations confiées au délégataire : - Accueil et enregistrement des résidents, information et médiation - Gestion administrative, comptable et financière du site - Perception des droits de stationnement et des redevances de consommation de fluides - Nettoyage, entretien courant et maintenance des équipements - Veille à la continuité du service public et à l'égalité des usagers - Relation avec les services sociaux, la police, les associations et l'Éducation nationale Conditions économiques du contrat : Le délégataire se rémunère à titre principal sur les redevances perçues auprès des usagers. Une subvention ALT encadrée par les services de l'Etat peut également être versée au délégataire. Il supporte le risque lié aux fluctuations du taux d'occupation et aux impayés. La CASAS peut verser au délégataire une contribution forfaitaire annuelle définie contractuellement en fonction du résultat d'exploitation. Cette contribution ne saurait garantir l'équilibre d'exploitation du délégataire. L'infrastructure (bâtiments, équipements fixes et réseaux) reste propriété de la CASAS, qui en assure les grosses réparations. Le délégataire est responsable de la maintenance courante. Le détail des obligations respectives des parties figure dans le cahier des charges de la consultation.

**Identifiant de la procédure** : 568dfbd6-eb6b-48d0-a9fb-d383de0f6a2e

**Identifiant interne** : AGV230326

**Type de procédure** : Restreinte

**Principales caractéristiques de la procédure :** La procédure se déroule en deux phases conformément aux articles L. 1411-1 et suivants du CGCT et L. 3120-1 et suivants du CCP : Phase 1 - Sélection des candidatures : L'autorité concédante sélectionne les candidats admis à présenter une offre sur la base des critères de sélection ci-après. Phase 2 - Remise des offres et négociation : Le dossier de consultation est adressé aux candidats sélectionnés. La CASAS se réserve le droit de conduire des négociations avec un ou plusieurs candidats conformément à la liberté de négociation reconnue au concédant en matière de DSP, et ce dans le respect du principe d'égalité de traitement des candidats.

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 55221000 Services d'aire de caravanage

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 79993100 Services de gestion d'installations

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** SAINT-AVOLD

**Code postal :** 57500

**Subdivision pays (NUTS) :** Moselle ( FRF33 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Zone du gros hêtre

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 720,000 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/23/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DE L'AIRE d'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE SAINT-AVOLD

**Description :** Délégation de Service Public relative à la Gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage, zone du Gros Hêtre à Saint-Avold

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 55221000 Services d'aire de caravanage

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 79993100 Services de gestion d'installations

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** SAINT-AVOLD

**Code postal :** 57500

**Subdivision pays (NUTS) :** Moselle ( FRF33 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Zone du gros hêtre

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/01/2027

**Durée :** 5 An

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 720,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Description :** Concession de services - affermage Zone du Gros Hêtre, Saint-Avoid (57500) 50 emplacements avec individualisation complète des sanitaires (50 WC et douches) et système de prépaiement des fluides (eau, électricité) Périmètre des prestations confiées au délégataire : - Accueil et enregistrement des résidents, information et médiation - Gestion administrative, comptable et financière du site - Perception des droits de stationnement et des redevances de consommation de fluides - Nettoyage, entretien courant et maintenance des équipements - Veille à la continuité du service public et à l'égalité des usagers - Relation avec les services sociaux, la police, les associations et l'Éducation nationale Conditions économiques du contrat : Le délégataire se rémunère à titre principal sur les redevances perçues auprès des usagers. Une subvention ALT encadrée par les services de l'Etat peut également être versée au délégataire. Il supporte le risque lié aux fluctuations du taux d'occupation et aux impayés. La CASAS peut verser au délégataire une contribution forfaitaire annuelle définie contractuellement en fonction du résultat d'exploitation. Cette contribution ne saurait garantir l'équilibre d'exploitation du délégataire. L'infrastructure (bâtiments, équipements fixes et réseaux) reste propriété de la CASAS, qui en assure les grosses réparations. Le délégataire est responsable de la maintenance courante. Le détail des obligations respectives des parties figure dans le cahier des charges de la consultation.

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** non

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection :** Avis

**Critère :** Autres exigences économiques ou financières

**Description :** - Attestations fiscales et sociales justifiant que le candidat est en règle envers ses obligations fiscales, parafiscales et sociales (formulaire délivré par l'administration fiscale et les organismes de recouvrement) - Attestations d'assurances en vigueur (responsabilité civile professionnelle et, le cas échéant, assurance décennale) - Description détaillée de l'entreprise : actionnariat, moyens financiers, moyens techniques et humains, organisation interne, activités principales et accessoires, perspectives de développement - Bilans, comptes de résultats et rapports d'activité des trois derniers exercices comptables clos

**Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : - Références des principales prestations comparables effectuées au cours des trois dernières années (nature des prestations, autorité délégante ou maître d'ouvrage, durée du contrat, nombre de places gérées, montant), établies par attestation du destinataire des services ou, à défaut, par déclaration de l'opérateur - Description des moyens humains affectables au contrat : effectifs, qualifications, formation aux spécificités de l'accueil des gens du voyage - Présentation succincte de l'organisation type mise en oeuvre par le candidat pour des services comparables, sans que cet élément constitue une offre ni une réponse aux exigences du cahier des charges. Les formulaires DC1 et DC2 disponibles sur le portail du Ministère chargé de l'Économie ([www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)) peuvent être utilisés à titre indicatif ; ils n'ont pas de caractère obligatoire dans le cadre d'une procédure de délégation de service public.

**Critère** : Inscription à un registre du commerce

**Description** : - Lettre de candidature, signée par le représentant habilité, précisant l'identité et l'objet de la candidature. En cas de groupement : désignation du mandataire, forme solidaire obligatoire, acceptation expresse de l'ensemble des co-traitants - Copie de l'extrait K-bis ou document équivalent (inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, ou équivalent étranger pour les opérateurs établis hors de France) - Attestation sur l'honneur du candidat certifiant qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de soumissionner visée aux articles L. 3123-1 et suivants du CCP - Attestation sur l'honneur certifiant que le candidat n'est pas en état de liquidation judiciaire, accompagnée, le cas échéant, de la copie du jugement de redressement judiciaire - Attestation sur l'honneur certifiant le respect des dispositions du Code du travail relatives à l'emploi des travailleurs handicapés (art. L. 5212-1 et s. du Code du travail) - Déclaration sur l'honneur certifiant que le candidat ne fait pas l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8251-1 et L. 8241-1 du Code du travail

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : Critères de sélection des candidatures

**Description** : Les candidatures seront appréciées au regard : - des garanties professionnelles et financières du candidat ; - de son aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité de traitement des usagers ; - de ses références et expériences dans le domaine de la gestion d'aires d'accueil des gens du voyage ou de services similaires ; - de ses aptitudes au travail concerté avec les partenaires institutionnels.

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché** : <https://marchespublics-matec57.fr/>

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requête

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics-matec57.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Non autorisée

**Date limite de réception des demandes de participation :** 05/05/2026 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Le délégataire se rémunère à titre principal sur les redevances perçues auprès des usagers. Une subvention ALT encadrée par les services de l'Etat peut également être versée au délégataire. Il supporte le risque lié aux fluctuations du taux d'occupation et aux impayés. La CASAS peut verser au délégataire une contribution forfaitaire annuelle définie contractuellement en fonction du résultat d'exploitation. Cette contribution ne saurait garantir l'équilibre d'exploitation du délégataire. L'infrastructure (bâtiments, équipements fixes et réseaux) reste propriété de la CASAS, qui en assure les grosses réparations. Le délégataire est responsable de la maintenance courante. Le détail des obligations respectives des parties figure dans le cahier des charges de la consultation.

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** CA Saint Avold Synergie

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** CA Saint Avold Synergie

**Numéro d'enregistrement :** 20006750200019

**Adresse postale :** 10-12 rue du Général de Gaulle

**Ville :** SAINT-AVOLD

**Code postal :** 57500

**Subdivision pays (NUTS) :** Moselle ( FRF33 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [communaute@casas57.fr](mailto:communaute@casas57.fr)

**Téléphone :** +33 387928476

**Adresse internet :** <https://casas57.fr/>

**Profil de l'acheteur :** <https://marchespublics-matec57.fr/>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal Administratif

**Numéro d'enregistrement :** 176 700 052 00010

**Adresse postale :** 31 Avenue de la Paix

**Ville :** STRASBOURG

**Code postal :** 67000

**Subdivision pays (NUTS) :** Bas-Rhin ( FRF11 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

**Téléphone :** 03 88 21 23 23

**Adresse internet :** <http://www.strasbourg.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

8.1 ORG-0000

**Nom officiel :** DEMATIS

**Numéro d'enregistrement :** 45072478600030

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75015

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [contact@dematis.com](mailto:contact@dematis.com)

**Téléphone :** +33 172365548

**Adresse internet :** [www.dematis.com](http://www.dematis.com)

**Rôles de cette organisation :**

**TED eSender**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** ee520eb5-9288-4405-8dcb-0a0c06021fc6 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 01/04/2026 à 11:20

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 01/04/2026